

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	26 (1938)
Heft:	535
Artikel:	Les "Conseils auxiliaires féminins" dans l'Eglise nationale vaudoise
Autor:	Bonard, S.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-263184

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE Fr. 6.—
ÉTRANGER . . . 8.—
Le numéro . . . 0.25
Largeur de la colonne : 70 mm.
Réductions p. annonces répétées
Les abonnements partent du 1^{er} Janvier. À partir du Juillet, il est
différé des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la somme de
l'année en cours.

ANNONCES

11 cent, le mm.

Le sens de la démocratie,
c'est la responsabilité
de chacun.

Pensée de la semaine de
l'Eglise écossaise de Fort-
William.

AVIS IMPORTANT

Nos abonnés, anciens et nouveaux,
trouveront dans ce numéro un bulletin
de versement à notre compte de chèques postaux N° I. 943, dont nous les
prions de bien vouloir se servir pour
régler leur abonnement pour 1939;
leur rappelant que le prix de cet
abonnement est maintenant de 6 frs.
par an, et les remerciant d'avance
pour l'aide que, par un prompt versement,
ils apporteront à notre Administration.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE

La femme et la démocratie

La « Journée » de Bâle

C'est avec un certain regret que dans les milieux féministes romands — à Genève en particulier — l'on apprit que la « Journée d'automne » du groupement suisse *La femme et la démocratie* avait été fixée dans une région de notre pays, dont l'accès nécessitait une dépense de temps et d'argent que plusieurs n'étaient pas à même de s'accorder, quelqu'en fut leur désir. Non pas, certes, que l'on ne comprît pas l'intérêt tout spécial qu'il y avait à convoquer cette Assemblée dans une de nos villes-frontières du Nord-Ouest, qui fait, justement de par cette situation géographique, tant d'expériences que notre Suisse romande ignore placidement; et non pas aussi que l'on méconnut le fait que la nouvelle présidente du groupement, Mme Gschwind-Regenass, étant bâloise, il était indiqué de se rencontrer dans la ville qu'elle habite; mais c'est plutôt aux tarifs des C. F. F. — pourtant allégés par les billets de fin de semaine — à la nécessité d'une absence de 24 heures en tout cas, aux obligations de la vie professionnelle et familiale, à la date tardive aussi, il faut le reconnaître, malgré la diligence que fit le Secrétariat romand, de la convocation en français, que l'on dut les réclamations et observations qui nous sont parvenues de divers côtés. Aussi apprendra-t-on avec satisfaction parmi nos lectrices que, sur la proposition d'une des rares « Welches » présentes à cette séance, il fut voté à l'unanimité et par acclamations de tenir en terre romande la prochaine Assemblée plénière de *La femme et la Démocratie*. A ce moment-là, Mesdames, nous comptons sur vous !

Le sujet unique inscrit à l'ordre du jour de cette séance motivait bien d'ailleurs ce vir

désir de rencontre: *Comment renforcer l'esprit et le caractère suisse ?* Il fut exclusivement traité, dans la séance du matin devant un très nombreux auditoire, en majorité féminin et surtout bâlois, empilé dans la grande salle du Rialto, par M. Zschokke, président de la Nouvelle Société Helvétique, dont la belle conférence, passant en revue à vol d'oiseau les vicissitudes de notre histoire, montra comment, dans les temps difficiles, l'esprit suisse s'était toujours réveillé, manifesté, et avait fait face aux menaces et emprises dangereuses. Cet esprit suisse, M. Zschokke l'a caractérisé avec beaucoup de justesse, et de sens d'observation, sans indulgence exagérée comme sans parti-pris critique, et de cette belle leçon de civisme et d'histoire est ressortie d'autre part une note d'optimisme bonne à entendre dans les jours que nous vivons.

C'était spécialement sous l'aspect du rapprochement entre Welches et Alémaniques que les organisatrices de cette « Journée » avaient demandé à Mme Gourd de traiter le sujet inscrit à l'ordre du jour, et la conférencière, leur ayant répondu que, tout en comprenant fort bien leur désir d'éviter toute fissure par laquelle pût se glisser une propagande ou une action étrangère, elle ne voyait pas actuellement de ce côté-là de danger pour notre pays, comme ce fut le cas après 1914, lors du fameux « fossé », mais bien davantage dans le flétrissement de la foi en la démocratie dont souffrent certains milieux de notre peuple. C'est pourquoi, répondant à cette question: « Pourquoi suis-je Suisse ? Qui m'a faite Suisse ? . . . », elle s'attacha à démontrer que ce caractère spécifiquement « suisse » n'était le résultat, dans la formation psychologique de notre personnalité, ni de notre langue (surtout pas dans un pays où du fait des nombreux et savoureux dialectes locaux, l'on ne parle pas seulement quatre langues mais combien ? . . .) ni de notre éducation, ni de notre culture littéraire, ni de nos traditions historiques ou religieuses, ni même du cadre de nos paysages, mais essentiellement de notre besoin instinctif et inné de liberté, d'indépendance, d'égalité individuelle devant la règle commune. Que, si dans la maison suisse, nous nous trouvons si bien, c'est non seulement parce que nous pouvons y accommoder nos diversités et nos particularités, et contribuer par cela même à sa richesse et à sa variété, mais surtout parce que tous et toutes, Romands et Alémaniques, nous y sommes indéfectiblement unis sur un ensemble de principes, sur une même conception de vie, dont le nom: *démocratie*, a peut-être perdu de sa valeur par un emploi trop fréquent dans des discours de propagande électorale, mais dont l'idéal vivant, incarné dans nos Constitutions, constitue le véritable esprit suisse. Liberté de pensée et de croyance, la plus belle et la plus précieuse de toutes, liberté de jugement, liberté de parole, de presse,

Les « Conseils auxiliaires féminins » dans l'Eglise Nationale Vaudoise

Le pauvre Lazare, couché à la porte d'un homme riche, était désireux de se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche, mais on ne lui donnait pas même ces miettes. Les femmes membres de l'Eglise nationale vaudoise sont comme Lazare; elles ont frappé à la porte du riche, demandant l'autorisation de travailler à l'administration de l'Eglise; et à peine plus heureuses que le pauvre homme couvert d'ulcères, elles ont reçus une miette: le Synode, dans sa séance du 2 novembre, a décidé de ne pas demander pour les femmes l'éligibilité dans les corps ecclésiastiques, mais d'autoriser la Commission syndicale à nommer des femmes dans les commissions prévues par la loi et d'inviter les paroisses à créer et à organiser officieusement des « Conseils auxiliaires de femmes ». La montagne a accouché, non pas d'une souris, mais d'une miette; il n'y aura rien de changé dans la situation des femmes qui remplissent nos temples, alimentent les ventes et font vivre les œuvres paroissiales, ces Conseils auxiliaires, dans l'idée de la Commission syndicale, étant tout simplement les sociétés de couture, et les comités de ventes! Mais dans l'idée de nombreux membres du Synode, les Conseils auxiliaires féminins, c'est autre chose et M. P. Savary, pasteur à Aigle, l'a bien dit.

Et peut-être qu'après tout, il y aura quelque chose de changé dans la situation des paroissiennes, puisque de nombreux partisans de l'éligibilité des femmes dans les Conseils pourront agir, et montrer par des actes combien est ridicule cette opposition à une plus large collaboration féminine. Les femmes, qui ont l'esprit de service cheville au corps et à l'âme, ne voudront pas se rappeler les sorties qu'on leur a dites durant la consultation des paroisses, et oublier les discussions escamotées, écourtées, brusquées ou même inexistantes, ont déjà repris le travail dans leurs paroisses. Mais cependant, de cette campagne marquée par l'incompréhension, un malaise demeure, qu'a fort bien déterminé Mme Soutter-Crausson (Aigle) dans une lettre adressée au *Semeur Vaudois*: « Le désarroi, y dit-elle, régne dans beaucoup de coeurs de femmes, fermement attachées à leur Eglise, qui se demandent avec angoisse où il faut aller chercher la justice, l'équité, la compréhension ? . . . »

Il y aurait long à dire en effet sur la mauvaise foi de quelques-uns, sur la volonté bien arrêtée des chefs de l'Eglise de faire échouer la consultation, sur la diversité des moyens employés pour cette consultation, qui a été inexistante dans trop de paroisses, sur le questionnaire perfidement rédigé... On nous reproche l'indifférence des femmes devant ce problème. Sans doute, trop de femmes sont restées indifférentes, mais les hommes le sont aussi, qui jouissent des droits que nous désirons. Quand a été rédigée la loi de 1863 qui introduit la collaboration laïque dans l'Eglise, a-t-on demandé leur consentement à tous les électeurs nationaux, libristes, catholiques, juifs ou athées? Et si l'on posait aujourd'hui aux électeurs (nationaux, libristes, catholiques, juifs ou athées) la question: « Voulez-vous siéger dans les conseils de paroisse ? », ne croyez-vous pas que leur indifférence serait plus grande encore que celle des femmes ?

Il y aurait des pages à écrire sur les épisodes pittoresques ou franchement désagréables qui se sont produits durant la campagne de cet hiver. Il y en eut aussi de comiques: témoin cette paroisse lausannoise où l'on dit mille choses désagréables aux femmes, et où quelques semaines plus tard, le président du Conseil de paroisse, un ecclésiastique, se montrait surpris de ce que les femmes électriques ne soient pas accourus en foule le réveil, lui et ses collègues! Quel naïf !

Si la consultation de l'hiver passé a révélé trop d'indifférence chez les femmes, elle a prouvé que la majorité des conseillers de paroisse ne voulaient pas partager leurs sièges, fauteuil, banc dur ou tabouret, avec la mère des catéchumènes, avec la monitrice de l'école du dimanche, avec l'aide de paroisse, lesquelles, néanmoins, continuent de travailler pour l'Eglise, donnant l'exemple de l'esprit évangélique, et de la charité chrétienne qui impliquent le respect de la personnalité humaine, quel que soit son sexe.

Un jour viendra où l'Eglise nationale vaudoise, honteuse de la campagne de 1922 qui déjà avait été sabotée, peu fière de son attitude de 1938, offrira elle-même aux femmes la place qui leur revient dans l'administration de l'Eglise. Car les idées justes finissent toujours par triompher, elles vivent et les hommes meurent.

S. BONARD.

Le Pavillon de la Femme suisse à l'Exposition Nationale de Zurich (1939)

Il y a des mois et des mois que nos grandes Associations féminines, tant nationales que cantonales, se préoccupent des possibilités pour les femmes suisses organisées dans ces Associations de faire connaître leur utile activité dans de différents domaines, et multiplient les démarches et les demandes de renseignements pour arriver à savoir comment, où, et sous quelle forme, elles pourront participer à cette Exposition, qui ne sera vraiment représentative de la vie de notre pays que si les femmes y ont leur place. Et si durant ces mois, quelques-unes de ces Associations ont fini par apprendre que c'était par la collaboration avec des groupements d'ordre et de préoccupations analogues aux leurs qu'elles pourraient faire connaître leur travail (par exemple les infirmières dans la section de l'éducation, les journalistes dans le pavillon de la presse, les paysannes à l'agriculture, et ainsi de suite), un grand point d'interrogation a subsisté très longtemps, concernant à la participation des Sociétés féminines comme telles, et surtout quant à la participation de celles dont l'activité d'ordre plus général ne rentrait dans aucune des divisions prévues par le programme de l'Ela (abréviation couramment employée maintenant à Zurich pour désigner l'Exposition nationale = *Landes Ausstellung*.)

Ce point d'interrogation a fini enfin par recevoir lui aussi sa réponse. Grâce à l'activité de plusieurs femmes décidées et énergiques, au premier rang desquelles il faut citer Mme Anna Martin (Berne), l'ancienne commissaire de la Saffa,

Deux sujets des cartes postales de Marta Riggensbach pour Pro Juventute 1938.

(Voir article en 4^e page).



Cliché Pro Juventute



Cliché Pro Juventute.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés